

de nouveau la parole sur la motion à l'étude, il mettra fin au débat.

L'honorable M. Aseltine: Je m'excuse, monsieur le Président. Même si le chef de l'opposition ne l'a pas affirmé en tant de mots, il m'a accusé d'avoir retardé à dessein l'établissement de ce comité.

L'honorable M. Macdonald: Le gouvernement.

L'honorable M. Aseltine: Il l'a affirmé à deux reprises et je vais lui répondre sur-le-champ.

L'honorable M. Macdonald (Brantford): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Qu'il me soit permis de dire que je n'ai pas accusé le leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) d'avoir retardé la formation de ce comité. J'en ai accusé le gouvernement, qu'il représente au Sénat.

L'honorable M. Aseltine: Le gouvernement n'avait rien à voir à cela.

L'honorable M. Macdonald (Brantford): Le gouvernement en était entièrement responsable.

L'honorable M. Aseltine: Il a d'abord dit qu'il en avait parlé le 8 mars. Or, dès que j'ai eu le temps d'étudier la question, j'en ai parlé aux membres de notre côté, j'en ai parlé aux membres de l'autre côté, j'en ai parlé une couple de fois au chef de l'opposition, puis je me suis mis à œuvre et j'ai rédigé une motion.

L'honorable M. Macdonald (Brantford): En mai.

L'honorable M. Aseltine: En temps opportun et en moins de deux semaines, ma motion était rédigée et je l'ai présentée à l'honorable chef de l'opposition pour qu'il l'approuve.

L'honorable M. Macdonald (Brantford): La veille du jour où la Chambre en a été saisie.

L'honorable M. Aseltine: Je lui ai demandé quels étaient les représentants de l'opposition qu'il désirait nommer à ce comité. Je n'ai pas reçu ces noms avant le congé de Pâques, qui se trouvait au début d'avril, et nous ne sommes revenus que le 3 mai. Deux jours plus tard, soit le 5 mai, l'honorable chef de l'opposition me communiquait les noms tels qu'ils figurent dans l'avis de motion au *Feuilleton*. Voilà ce qui en est. Je n'aime pas être accusé de choses semblables et je n'en dirai pas davantage.

L'honorable M. Vien: Très bien!

L'honorable M. Aseltine: Si la Chambre avait voulu s'occuper de cette question dès ce moment-là, pourquoi a-t-elle passé deux semaines à en débattre la proposition? J'ai donné l'avis de motion le 5 mai et le débat à

ce sujet ne s'est terminé que le 18 mai suivant. Je rejette toute responsabilité au sujet du délai survenu en la matière. J'ai fait mon possible pour mettre cette étude en marche, comme je le fais maintenant. J'ai demandé au leader adjoint de présenter l'avis de motion dès le premier jour de l'ouverture du Parlement. Je désire vivement, comme les autres membres du Sénat, que le comité ait tout le succès possible et j'ai confiance que par là nous accomplirons quelque chose. La tâche est immense et elle ne saurait être entreprise à la légère ni d'une façon hâtive. Nous avons été absents durant environ trois semaines et demie à l'occasion du congé de Pâques. Nous n'aurions pu rien faire durant cette période. Dès notre retour nous nous en sommes occupés et j'estime que le comité a bien travaillé durant le temps dont il disposait.

Je vais tenir compte de la proposition du sénateur d'Halifax-Dartmouth (l'honorable M. Isnor), savoir: que le sénateur de Cap-Breton (l'honorable John M. Macdonald) fasse aussi partie du comité.

L'honorable M. Macdonald (Brantford): La Chambre acceptera cette proposition à l'unanimité.

L'honorable M. Aseltine: Si la Chambre y consent à l'unanimité, cela me convient.

L'honorable M. Macdonald (Brantford): Adopté.

L'honorable M. Aseltine: Est-il entendu que le nom du sénateur J. M. Macdonald, de Cap-Breton, soit ajouté à la liste des membres du comité?

L'honorable M. Bruni: Honorables sénateurs, je propose, appuyé par l'honorable sénateur Isnor:

Que la motion soit modifiée par l'addition du nom de l'honorable sénateur J. M. Macdonald (Cap-Breton) à la liste des sénateurs qui font partie du comité spécial.

(La modification est adoptée.)

L'honorable M. Golding: Honorables sénateurs, j'aimerais poser une question au leader du gouvernement au Sénat (l'honorable M. Aseltine). Le 24 octobre, je pense, le premier ministre a convoqué à une réunion des représentants du monde des affaires, de la main-d'œuvre, et aussi d'autres groupes en vue d'étudier le problème du chômage. A-t-on demandé au leader du gouvernement au Sénat, ou au présent comité, de fournir tout renseignement qu'on avait pu obtenir jusque-là à l'égard du problème à l'étude?

L'honorable M. Aseltine: On ne m'a nullement consulté à ce sujet et le comité, comme vous le savez, s'est dissous à la prorogation des Chambres.